

La Résidence Yvonne de Gaulle étant habilitée totalement à l'aide sociale,
la réactualisation des tarifs hébergement est fixée par arrêté du président du Conseil Départemental.

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur)

applicables aux nouveaux entrants

Tarifs Prix de Journée - Résidents +60 ans

Chambre individuelle	Résidents 60 ans et plus		Chambre double	
	73,47 €		58,78 €	
Chambre meublée			Résidents - 60 ans	
	66,12 €		Chambre meublée ou Studio	86,93 €

Frais Hospitalier 20,00 €
déduit en cas d'absence et sous conditions

Dépôt de garantie 2 236 €
versé à l'admission

Dépôt de garantie Clé de la chambre 50,00 €

Tarifs des prestations complémentaires optionnelles - TVA en vigueur

(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).

Communication téléphonique	0,17 € <i>l'impulsion</i>	Cauton médaillon ou montre	100,00 € <i>système d'appel malade (sur indication médicale)</i>
----------------------------	------------------------------	----------------------------	---

Tarifs des prestations occasionnelles - TVA en vigueur

(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).

Coiffeur - Pédicure : Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement
Les tarifs sont affichés dans l'établissement.

Restauration Tiers :
(invité, personne extérieure à l'établissement) Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration

Adhésion Cultur'art 10,00 €
versée en une seule et unique fois soit lors de l'admission soit ultérieurement

TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) AU 01/05/2024

applicables uniquement aux personnes âgées de 60 ans et plus

GIR 1 - 2	19,88 €	/ jour
GIR 3 - 4	12,62 €	/ jour
GIR 5 - 6	5,35 €	/ jour